ASSOCIATION

DES ÉLEVEURS CAPRINS S'INSTALLENT EN PAYS-DE-LA-LOIRE

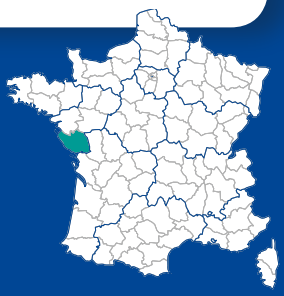

CAPRIN LAIT

En Vendée, installation dans le GAEC familial après une expérience hors agriculture

Antoine, 28 ans
Vendée,
installation en 2014

FORMATION

- **BEP, Bac Pro paysagiste.**
- **Formation adulte BPREA au centre du Landreau aux HERBIERS en partenariat avec les Etablières.**

L'EXPLOITATION

- **3 UMO : Patrick et Antoine RAPIN, associés, Marie Luce FORTIN, salariée à temps partiel 60 %, un apprenti, une personne à temps plein pendant les mises bas (3 mois), stagiaires..**
- **78 ha de SAU.**
- **390 chèvres saanen.**
- **18 vaches limousines.**
- **Un bâtiment « canards de chair » 600 m², 3,5 bandes de 6 500 canards par an.**

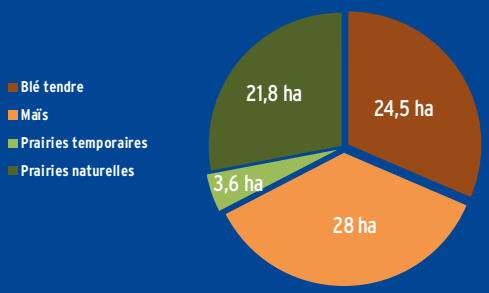

SI C'ÉTAIT À REFAIRE

" Oui , je le referais . L'année de formation m'a permis de voir autre chose (différentes façons de faire , échanger avec personnes qui s'installaient dans des productions différentes,.....). Personnellement j'ai trouvé le parcours à l'installation long et contraignant pour les investissements que je souhaitais réaliser. Le montage financier prévisionnel de mon projet est assez éloigné de la réalité et il n'est pas facile de se projeter (au niveau technique et financier) pour avoir une bonne lisibilité sur les 5 premières années après l'installation. "

PARCOURS D'INSTALLATION

Le début du projet

Après de s'installer, Antoine a fait des études de paysagiste pendant 4 ans puis il a été salarié dans les travaux publics pendant 3 ans. En 2011, Patrick son père est sollicité par ses 2 voisins (en production vaches laitières) pour étudier un projet de regroupement à 3 associés. Patrick évoque ce projet avec Antoine qui travaille à l'extérieur. Antoine réalise alors qu'il y a une opportunité intéressante de s'installer sur l'exploitation familiale, en se disant qu'il aura plus de perspectives d'évolution et de liberté qu'en tant que salarié. Le projet avec les voisins n'aboutit pas mais un autre projet se met en place avec la reprise des terres d'une exploitation voisine par le biais de la SAFER. Antoine s'installe en avril 2014 avec Patrick, son père. Marie Luce, l'ancienne exploitante de l'exploitation reprise devient salariée à mi-temps.

Les difficultés rencontrées

- La concurrence importante au niveau du foncier pour la reprise de l'exploitation voisine.
- Les démarches administratives longues et fastidieuses pour le projet d'installation.
- Un arbitrage à faire sur le choix de la race de vaches allaitantes pour constituer le troupeau.

Les facteurs de réussite

- Une bonne formation pour avoir les bonnes bases techniques.
- Discuter et échanger avec d'autres éleveurs et rester ouvert pour améliorer les résultats technico-économique de l'exploitation.
- Valoriser les données du contrôle laitier et de la génétique pour progresser.
- La reprise de 50 ha a permis de gagner en autonomie fourragère et à diminuer très fortement l'achat de paille.
- La mise en place de l'atelier vaches allaitante a permis de valoriser les bâtiments existants sur la ferme reprise et l'utilisation des prairies permanentes.

Des conseils pour les futurs installés ?

- Bénéficier de l'expérience acquise par les éleveurs expérimentés.
- L'installation en société permet de dégager du temps libre et de gagner en flexibilité sur le temps de travail.
- Modeler le projet d'installation pour répondre à des attentes personnelles sur des objectifs de vie.

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES

Installation d'Antoine avec ses parents.

Fin 2011, Antoine décide de s'installer après 3 années de salariat dans le BTP.

En 2012, il se forme pour acquérir la capacité professionnelle nécessaire à l'installation.

En 2014 : il s'installe avec son père en GAEC après une courte période de salariat sur l'exploitation familiale.

OBJECTIFS «TRAVAIL»

- Congés : 2 semaines par an / associé (1 semaine en été et une semaine en hiver).
- 1 week-end sur 3

OBJECTIFS «REVENUS»

- 2 500 euros/mois/associé.

LES 4 CHOIX TECHNIQUES DU PROJET

1 POURSUIVRE LE TRAVAIL ENGAGE SUR LA GENETIQUE

Le troupeau est inscrit au contrôle laitier depuis 1978 et la pratique de l'insémination artificielle est régulière depuis cette date . La sélection et la génétique nous ont permis de progresser régulièrement tant sur la production que sur la morphologie de nos animaux. Nous souhaitons poursuivre ce travail de sélection pour améliorer encore le niveau génétique de notre troupeau et en obtenir une meilleure valorisation à travers la qualité et la composition du lait mais aussi grâce à la vente de reproducteurs et de chevrettes pour de nouveaux éleveurs caprins.

2 L'ENSILAGE DE MAÏS, BASE DE LA RATION

Le système alimentaire est basé sur l'utilisation d'ensilage de maïs en quantité élevée : de 4,7 à 5,7 kg de matière brute par jour et par chèvre. L'ensilage est pesé et distribué à l'aide d'un godet désileur monté sur le téléscopique. Le foin est en libre-service en râtelier. Les chèvres en consomment très peu. Les chevrettes consomment de l'ensilage de maïs très rapidement après le sevrage. Le potentiel agronomique de nos sols de bocage nous permet de récolter régulièrement de 10 à 14 t de MS / ha d'ensilage de maïs. Pour pérenniser cette culture sur notre exploitation nous envisageons la possibilité d'investir dans un système pour irriguer 8 à 10 ha de maïs . Cela nous permettrait de sécuriser la valeur alimentaire et les rendements de notre fourrage.

3 GAGNER EN AUTONOMIE

L'agrandissement de l'exploitation lors de l'installation d'Antoine a permis d'introduire des céréales de vente dans la rotation et de sortir de la quasi mono culture du maïs sur certaines parcelles. La mise en place d'orge et de blé tendre permet également d'assurer l'autonomie de l'exploitation en paille. L'autonomie en fourrage est à 100 . La mise en place de légumineuses permettrait d'améliorer l'autonomie protéique de l'exploitation mais l'implantation de luzerne n'est envisageable que sur quelques parcelles. Des essais avec du trèfle seront peut être tentés dans les prochaines années..

4 LA MONOTRAITE POUR SOUFFLER

L'ensemble du troupeau passe en monotraite, le week-end du passage à l'heure d'hiver (fin octobre) jusqu'aux mises-bas (mi-janvier). La traite du matin est conservée. A 17 heures, le travail d'élevage est terminé. Un temps d'astreinte moins important sur 2,5 mois de l'année, permet de à chacun de décompresser.

LES ÉTAPES PRINCIPALES DU PROJET

Situation initiale

- 3 UMO dont 2 UMO salariés.
- 340 chèvres.
- Un bâtiment "canards de chair".
- 28 ha.

Fin 2011

- Décision du projet d'installation.

2012

- Formation BPREA pour l'acquisition de la capacité professionnelle nécessaire à l'installation.

2013

- Réalisation de l'étude prévisionnelle d'installation (3P).

LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENT

Installation d'Antoine avec reprise d'une exploitation voisine. Le montant fixé à 116 700 € est financé en prêt JA pour 76 700 € et 40 000 € en un autre prêt. Financement de parts sociales pour 39 500 € de valeur vénale. Reprise de 22 500 € de bâtiment financé pour 20 000 € en prêt JA. En année 1, achat de cheptel pour 54 000 €.

LES INVESTISSEMENTS		LE FINANCEMENT	
Nature	**Montant**	**Nature**	**Montant**
Reprise exploitation	116 700 €	Prêt JA Autre prêt	76 700 € 40 000 €
Reprise bâtiment voisin	22 500 €	Prêt JA Autre prêt	20 000 € 2 500 €
Aménagement et construction bâtiment	77 000 €	Prêt JA	77 000 €
Matériel	179 000 €	Autre prêt Autofinancement	172 000 € 7 000 €
TOTAL	**495 500 €**	**TOTAL**	**495 500 €**

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Années	2014	2015	2016	2017	2018
EBE prévisionnel	115 900 €				134 200 €
EBE réalisé	133 100 €	190 400 €	183 200 €	175 500 €	
Revenu disponible prévisionnel	27 800 €				65 200 €
Revenu disponible réalisé	75 100 €	112 200 €	102 700 €	93 700 €	
Marge de sécurité	15 100 €	52 200 €	42 700 €	33 700 €	

LES POINTS FORTS ET DE VIGILANCE DU PROJET

POINTS FORTS

- Stabilité de l'exploitation et de ses résultats.
- Un troupeau à bon potentiel, vente de chevrettes.
- Gestion du travail avec le partage des week-ends, la mise en place de la monotraite pendant 2,5 mois (novembre-mi-janvier).

POINTS DE VIGILANCE

- L'éloignement du site bovin à 2 kms.
- Terrains plus séchants sur l'exploitation qui a été reprise en 2014 mais possibilité éventuellement d'envisager de l'irrigation.
- Temps de traite un peu long : 4 h/jour

A partir de juillet 2013

- Salarié sur l'exploitation jusqu'en avril 2014.

Avril 2014

- Installation d'Antoine et reprise de l'exploitation voisine de 50 ha et embauche de Marie Luce à temps partiel

Eté 2014

- Aménagement de la stabulation pour les vaches allaitantes et achat d'un troupeau d'une quinzaine de vaches allaitantes de race limousine.

2018

- Construction d'un bureau pour le GAEC à côté de la chèvrerie.

Aujourd'hui

- 3 UMO dont 1 UMO salarié.
- 390 chèvres.
- 18 vaches limousines.
- Un bâtiment "canards de chair".
- 81 ha.

DES ÉLEVEURS CAPRINS S'INSTALLENT EN PAYS DE LA LOIRE

Antoine, 28 ans
Vendée

INVESTISSEMENTS INITIAUX ET ÉTAPES CLÉS

2014
- Aménagement de la stabulation (15 000 €).
- Aménagement du bâtiment canard (17 000 €).
- Achat cheptel (84 000 €).
- Achat tracteur (60 000 €).
- Parts sociales (39 500 €).
- Reprise exploitation voisine (116 700 €).
- Reprise bâtiment (22 500 €).
- Matériel divers (8 000 €).

2015
- Téléscopique + godet (60 000 €).
- Matériel divers (1 500 €).

2016
- Silo couloir (25 000 €).
- Matériel divers (46 500 €).

2017
- Matériel divers (1 500 €).

2018
- Bureau (20 000 €).
- Cheptel (6 800 €).
- Matériel divers (1 500 €).

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DEPUIS L'INSTALLATION ET PROJETS

La conduite de l'exploitation

L'agrandissement de l'exploitation a permis d'introduire des céréales de vente dans la rotation et a surtout permis d'assurer l'autonomie en paille de l'exploitation. Après quelques tâtonnements au départ, le troupeau bovin de race limousine a atteint son rythme de croisière, il est inscrit à Bovins Croissance. Le choix de la race Limousine s'est effectué principalement pour l'aptitude de cette race à des vêlages faciles.

L'organisation du travail sur la ferme

Antoine est responsable de l'alimentation des chèvres et des chevrettes ainsi que les cultures.

Marie-Luce, la salariée, trait les chèvres et assure un week-end sur trois. Patrick s'occupe du troupeau allaitant, du hors-sol (canards de chair) et de la reproduction/sélection du troupeau caprin.

Réunion avec Marie-Luce, tous les 3 mois, pour le planning des week-ends.

Le temps de travail

Traite : 4 heures par jour en moyenne sur l'année.

Le matin, la traite démarre à 7 h et est assurée par la salariée. Elle s'achève vers 9 h. Pendant la traite, Antoine assure le paillage, l'enlèvement des refus, la distribution de l'ensilage de maïs pour les chèvres et il donne la ration aux chevrettes.

Pendant ce temps-là, Patrick s'occupe de l'atelier bovins allaitants (alimentation, surveillance, ...) et du hors-sol.

A 9 h, les 2 associés rejoignent la salariée pour le nettoyage et le balayage de la salle de traite.

La traite du soir (à 17 h) est assurée par la salariée et se termine vers 19 h. Après la traite, la ration est repoussée à l'auge.

Pour les week-ends, en règle générale, le samedi matin le travail est effectué par 2 personnes et le samedi soir et le dimanche, le travail est réalisé par une seule personne.

Pour l'atelier hors-sol, le travail quotidien est assuré par Patrick et tous les travaux spécifiques (dégriffage, vaccins, enlèvement, lavage) sont faits par de la main d'oeuvre extérieure.

L'avenir

- Préparation du départ à la retraite de Patrick dans 4-5 ans.
- Trouver une solution pour gérer le vieillissement du bâtiment hors sol construit en 1991.

REGARDS CROISÉS ÉLEVEUR ET TECHNICIEN

Avis de l'éleveur
" Dans l'association et avec des salariés, il faut bien se connaître. En production caprine, la génétique est très importante et cela est très passionnant car les résultats sont perceptibles assez rapidement quand on a une bonne base de travail. Sur notre exploitation, l'atelier caprin valorise pleinement notre ration à base d'ensilage de maïs et cela correspond bien au potentiel de nos sols en culture sèche."

Avis du technicien
"L'installation d'Antoine au sein du GAEC familial est une belle réussite. La bonne organisation du travail et la répartition des responsabilités permettent à chacun de trouver sa place et de contribuer à la réussite de l'élevage. Les nombreux échanges entre associés mais aussi avec d'autres éleveurs (engagement professionnels, formations, accueil de jeunes en formation ...) contribuent à l'épanouissement de chacun dans son métier. Cette ouverture vers l'extérieure est essentielle car elle permet de préparer et d'anticiper sereinement les choix et les orientations techniques et économiques qui permettent la réussite de cet élevage."

Ont contribués à la rédaction de cette fiche :
Bernard Poupin - Seenovia
bernard.poupin@seenovia.fr
Nicole Bossis - Institut de l'Elevage
nicole.bossis@idele.fr

ANICAP Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
Liberté • Égalité • Fraternité République Française — Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation — avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «Développement agricole et rural»
Seenovia Naturellement proche de l'Agriculteur
Institut de l'Elevage idele

CONCEPTION : BETA PICTORIS - RÉALISATION : VALÉRIE LOCHON/CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE AQUITAINE - CRÉDIT PHOTOS : BERNARD POUPIN (SEENOVIA) - MAI 2019 - RÉF. IDELE : 00 19 505 029 - ISBN : 978-2-7148-0033-6